

En mars 2021, trois questions permettant de mieux comprendre ce qu'est la démocratie ouverte et comment elle fonctionne à Ramonville ont été posés à Marie-Pierre Gleizes, élue à la Démocratie ouverte, les conseils de quartier et la communication, ainsi qu'à Anna Carbonnel, chargée de mission Démocratie participative et dialogue citoyen.

Marie-Pierre Gleizes, pourquoi développer la participation citoyenne ?

La démocratie participative est au centre de notre projet politique pour augmenter l'implication des citoyen·nes dans la vie politique et accroître leur rôle dans la prise de décision. L'objectif est de faire de Ramonville une ville humaine pour assurer le bien-être de ses habitant·es, ouverte pour garantir des droits et sans discrimination et responsable pour que les activités et projets municipaux garantissent des changements durables dans le respect de l'environnement et de la maîtrise des investissements. C'est pourquoi notre projet de démocratie participative oeuvrera pour que cette ville soit une réalité et non uniquement un slogan. La démocratie participative enrichit le fonctionnement municipal et est complémentaire de la démocratie représentative. Elle sera mise en place en relation avec l'intercommunalité.

Marie-Pierre Gleizes, quels moyens sont mis en place pour développer la participation citoyenne ?

Pour réussir ce défi, j'impulserai les projets, en lien avec Pierre-Yves Schanen en charge de mettre en place l'assemblée citoyenne et avec l'appui opérationnel d'Anna Carbonnel, chargée de mission, engagée pour développer et concrétiser la démarche. Nous nous appuyerons sur les trois piliers du dispositif : l'information et la sensibilisation des citoyen·nes, qui sera accessible en amont et tout au long des projets de manière transparente, la consultation, qui permettra de recueillir les avis des habitant·es et d'éclairer la décision de la municipalité et enfin la concertation, pour mettre en œuvre un travail collectif et une réflexion commune pour la construction de projets.

Anna Carbonnel, en quoi consiste votre mission de démocratie participative et de dialogue citoyen ?

Ma mission vise d'une part à valoriser les acteurs participatifs notamment les habitant·es, qui ont toutes et tous une compétence, une connaissance et une expertise d'usage à mettre au service d'une progression collective et d'autre part à leur donner une place leur permettant de s'investir dans la vie de la commune et de s'exprimer. Mon rôle consiste parallèlement à suivre, au nom de la municipalité, les dispositifs participatifs et instances pour permettre un dialogue constructif entre les habitant·es et les services de la mairie, avec un regard transversal pour faciliter l'émergence et la vie de la démocratie locale. Je viens plus spécifiquement en appui des conseils de quartier, de l'assemblée citoyenne et du suivi du budget participatif.